



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1 JUILLET 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-43 DU 01-07

GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a accueilli un jeune stagiaire au service technique durant les 15 derniers jours et que nous en étions très contents, son travail est soigné.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lui donner une gratification de 50 €.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la gratification de 50 €.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Grégory WARY**

Etriché, le 4 juillet 2024

**Le Maire
David LA**